

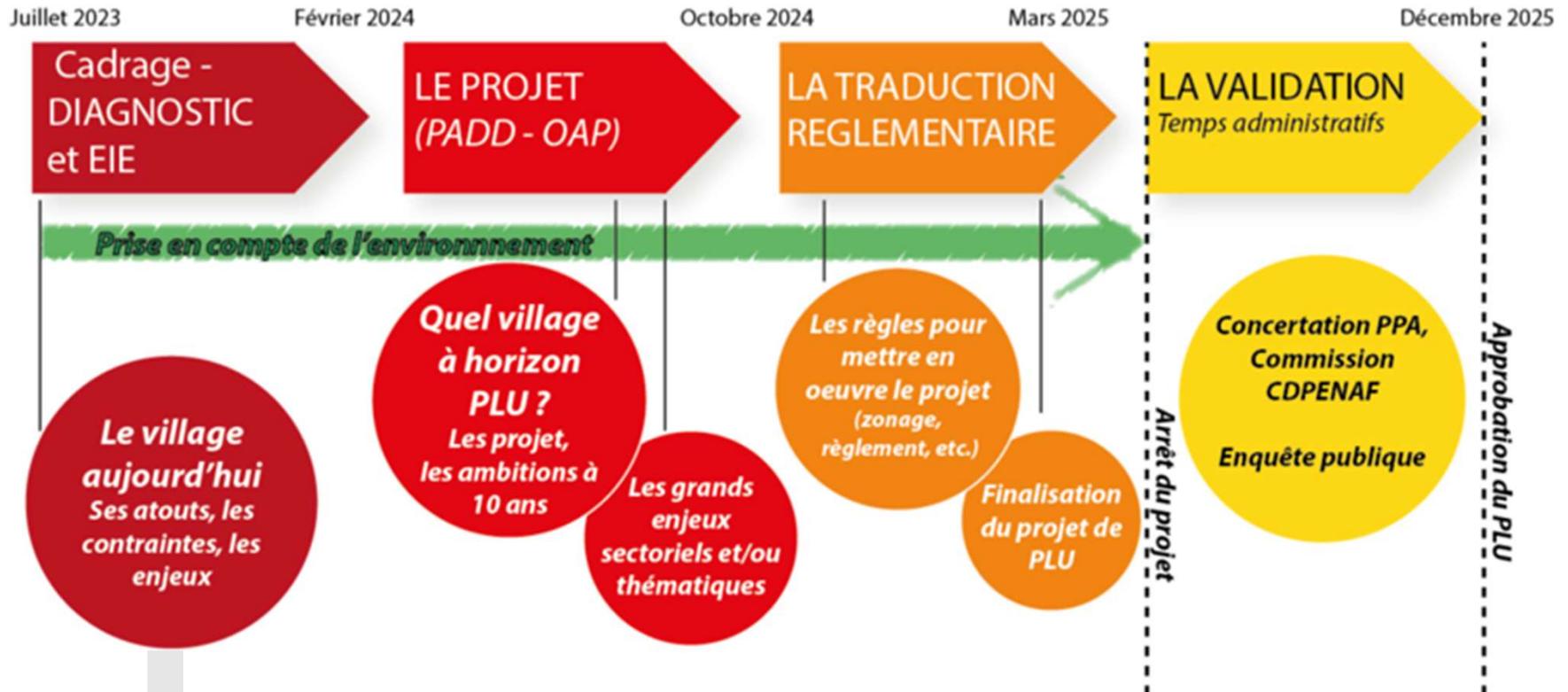
# PLAN LOCAL D'URBANISME BEAUVOISIN (30)

Réunion publique - 20 mars 2024

Phase diagnostic

*Présentation et synthèse des échanges*

## La procédure pour le **PLU** de Beauvoisin - 30 mois (21 mois de production)



### Une large concertation :

- 2 réunions publiques
- 1 atelier citoyen
- 1 atelier agricole
- 1 atelier avec les acteurs économiques



Etudes complémentaires en parallèle du PLU : assainissement/eau potable/pluvial (*objectif de finalisation des études avant l'arrêt du PLU*).

# LA TEMPORALITÉ POUR ATTEINDRE L'OBJECTIF DE ZÉRO ARTIFICIALISATION NETTE D'ICI 2050 DE LA LOI CLIMAT & RÉSILIENCE

**2031 - 2041**

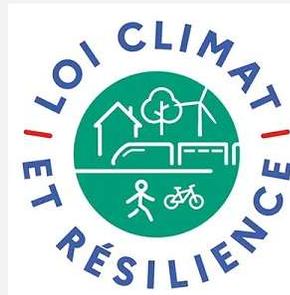
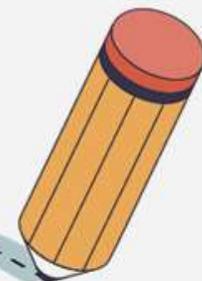


**2041-2050**

Obligation de définir un objectif de réduction du **rythme d'artificialisation** par tranches de dix années avec une trajectoire permettant d'aboutir à l'absence de toute artificialisation nette des sols

**2050**

Atteinte de l'objectif de Zéro artificialisation nette à l'échelle de la France



**2021 - 2031**

Réduire la **consommation d'espaces naturels et agricoles** observée entre 2011 et 2021 d'au moins 50 %

Une entrée en vigueur progressive avec usage de la notion de consommation foncière

**2021**

Une territorialisation des objectifs doit être engagée au niveau régional via le SradDET

Beauvoisin :  
consommation d'ENAF de référence pour la période 2011 à 2021 est de 24 ha.

Objectif : réduire la consommation des espaces naturels et agricoles **d'au moins 50%** à horizon PLU (2031) (par rapport à la période 2011 – 2021)

Territorialisation des objectifs : SRADDET, SCOT



# UNE CONSOMMATION D'ESPACES NATURELS, AGRICOLES ET FORESTIERS (ENAF) IMPORTANTE

La consommation d'ENAF de référence pour la période du 1<sup>er</sup> septembre 2011 au 1<sup>er</sup> septembre 2021 est de 24 ha.

## METHODOLOGIE

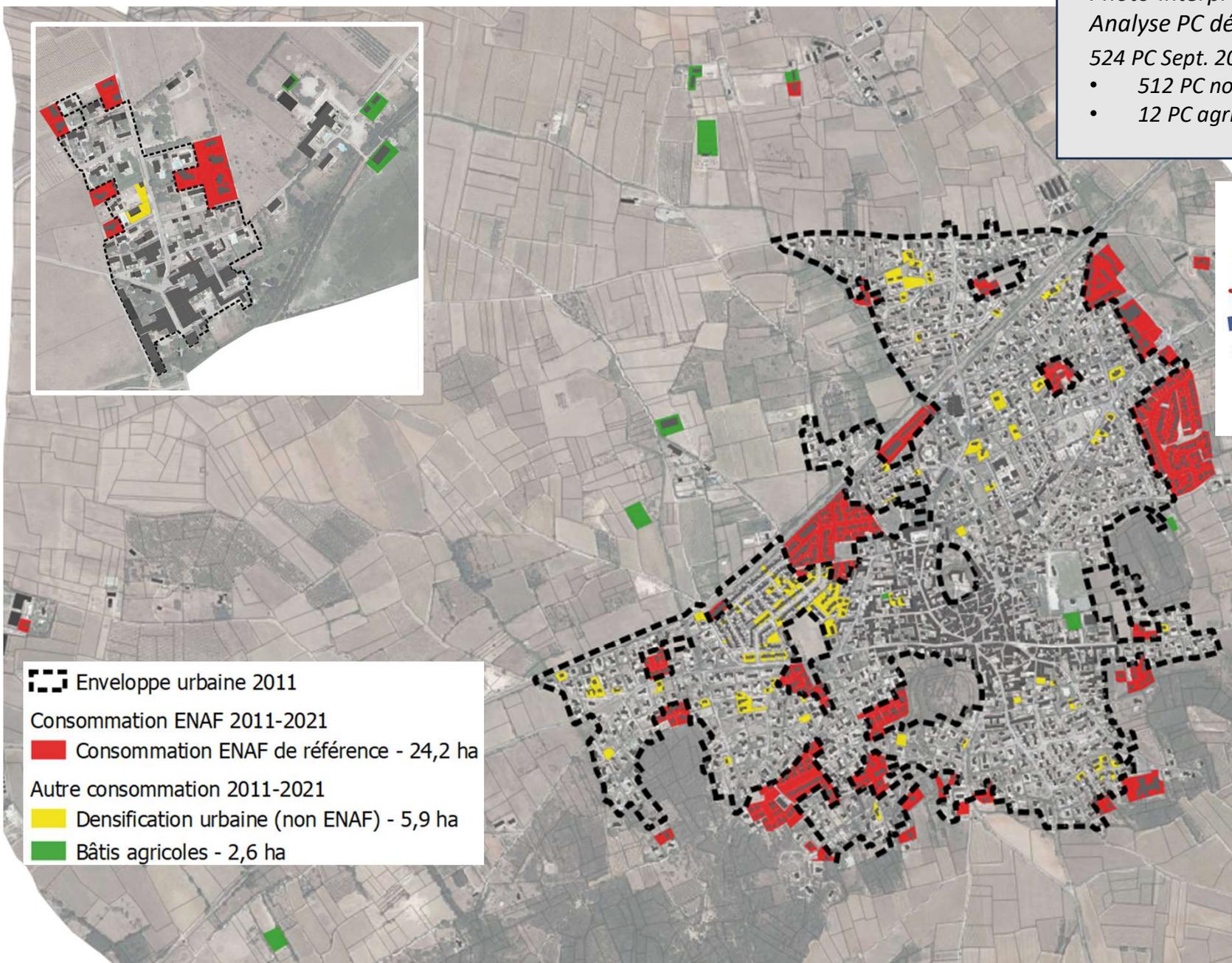
Comparaison baes cadastrales.

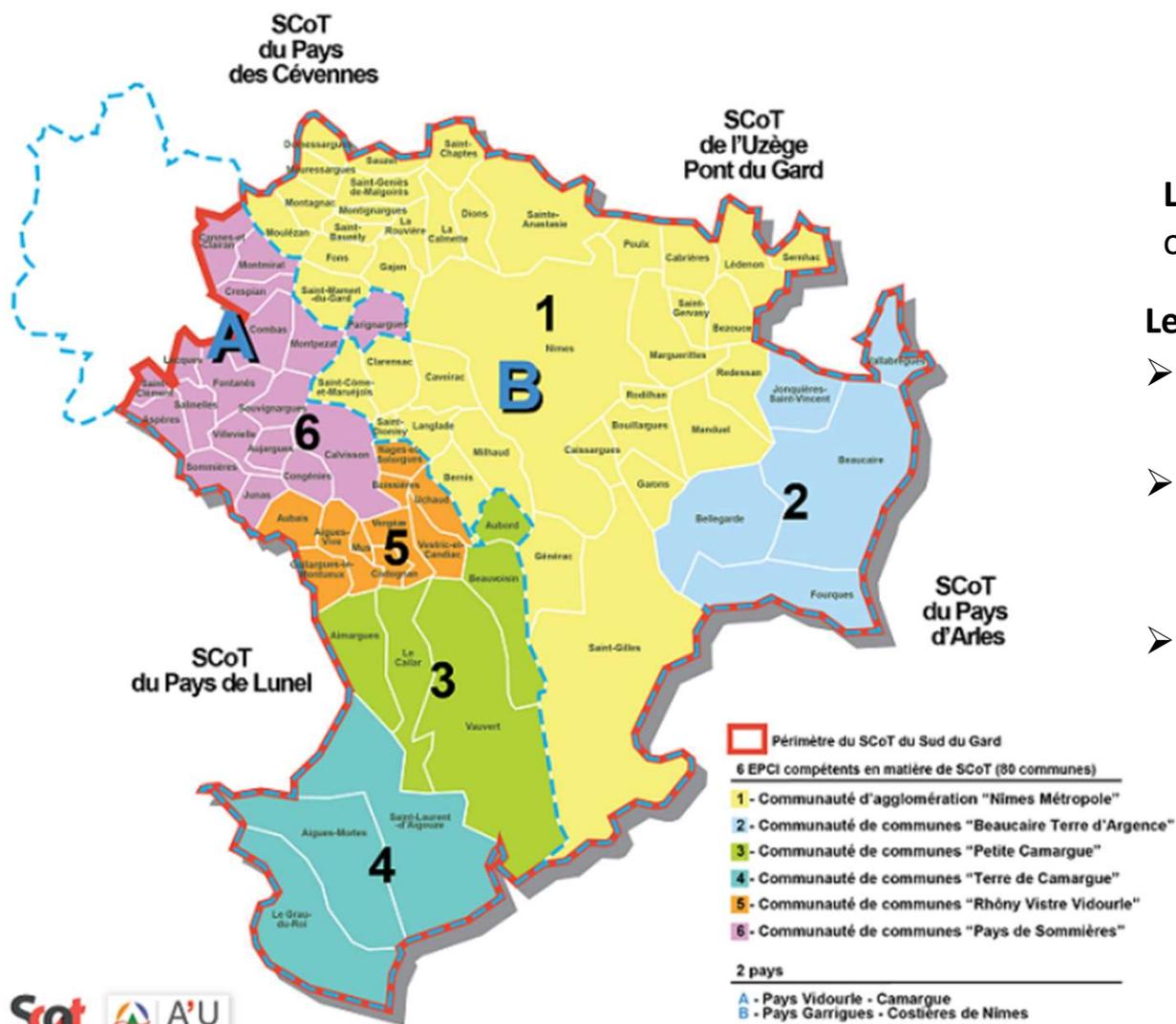
Photo-interprétation.

Analyse PC délivrés

524 PC Sept. 2011- sept. 2021

- 512 PC non agricole
- 12 PC agricole





**Le PLU doit être compatible** avec les orientations définies dans le SCOT.

### Le SCoT Sud Gard :

- Définit une ambition d'accueil et de développement pour le territoire ;
- Localise les différentes fonctions territoriales dans une démarche de solidarité et de complémentarité ;
- Fixe des objectifs en matière de préservation de l'environnement et des caractéristiques agro-naturelles du territoire.



Janvier 2017

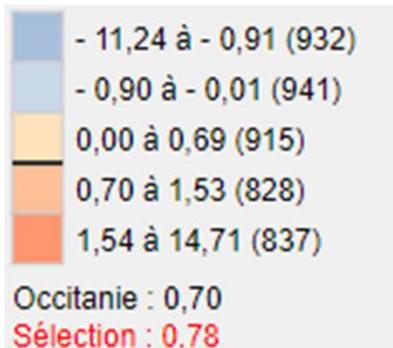
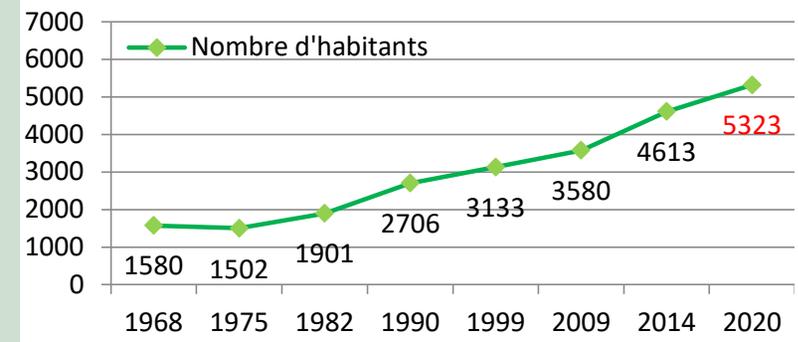
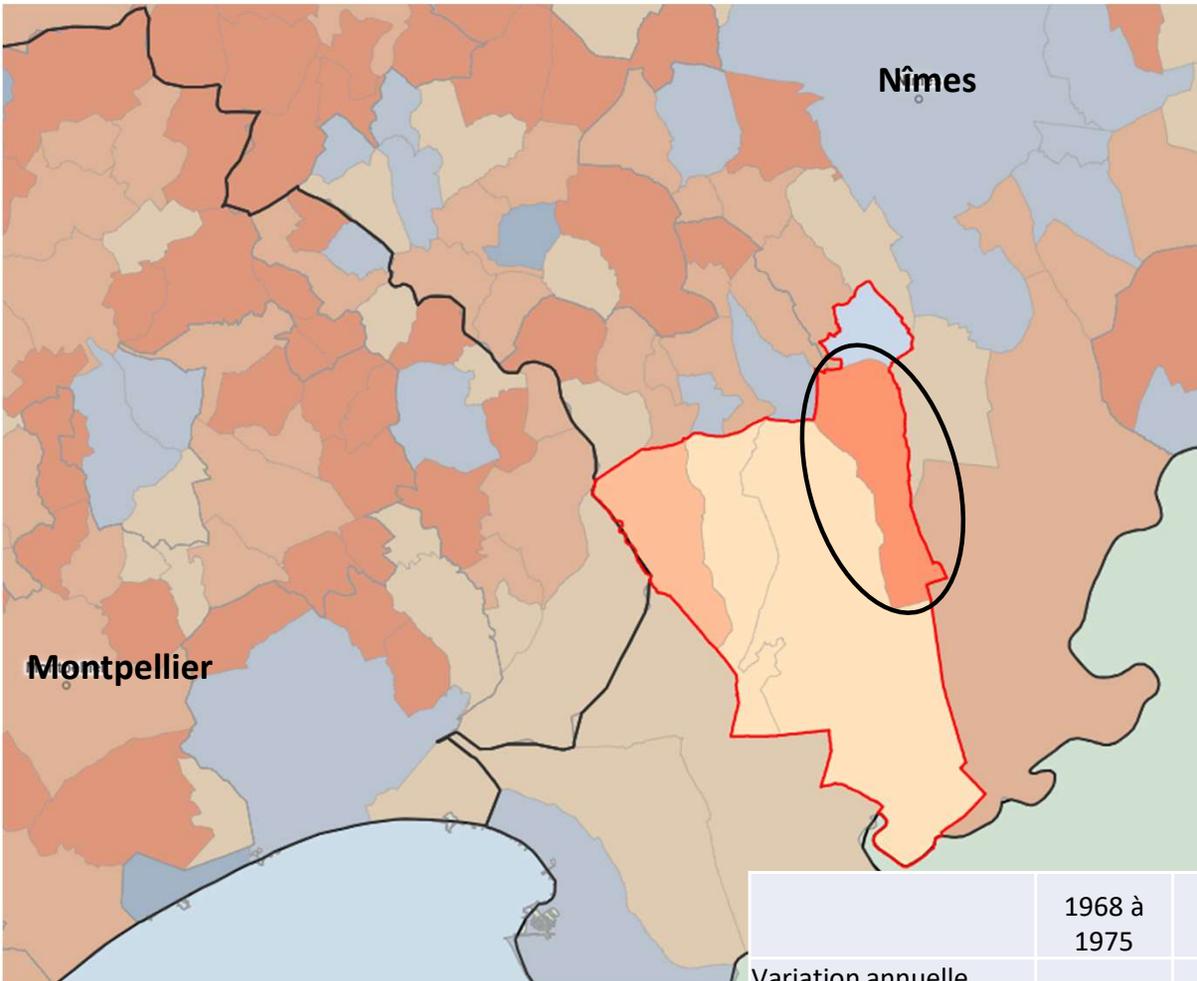
# Éléments de diagnostic

## Evolution de la population en moyenne annuelle 2014-2020 (%) - source : Insee RP

Un territoire attractif avec une croissance démographique soutenue ces dernières années due à l'arrivée de nouveaux habitants (développement urbain important). **5 581 habitants au 1er janvier 2021**

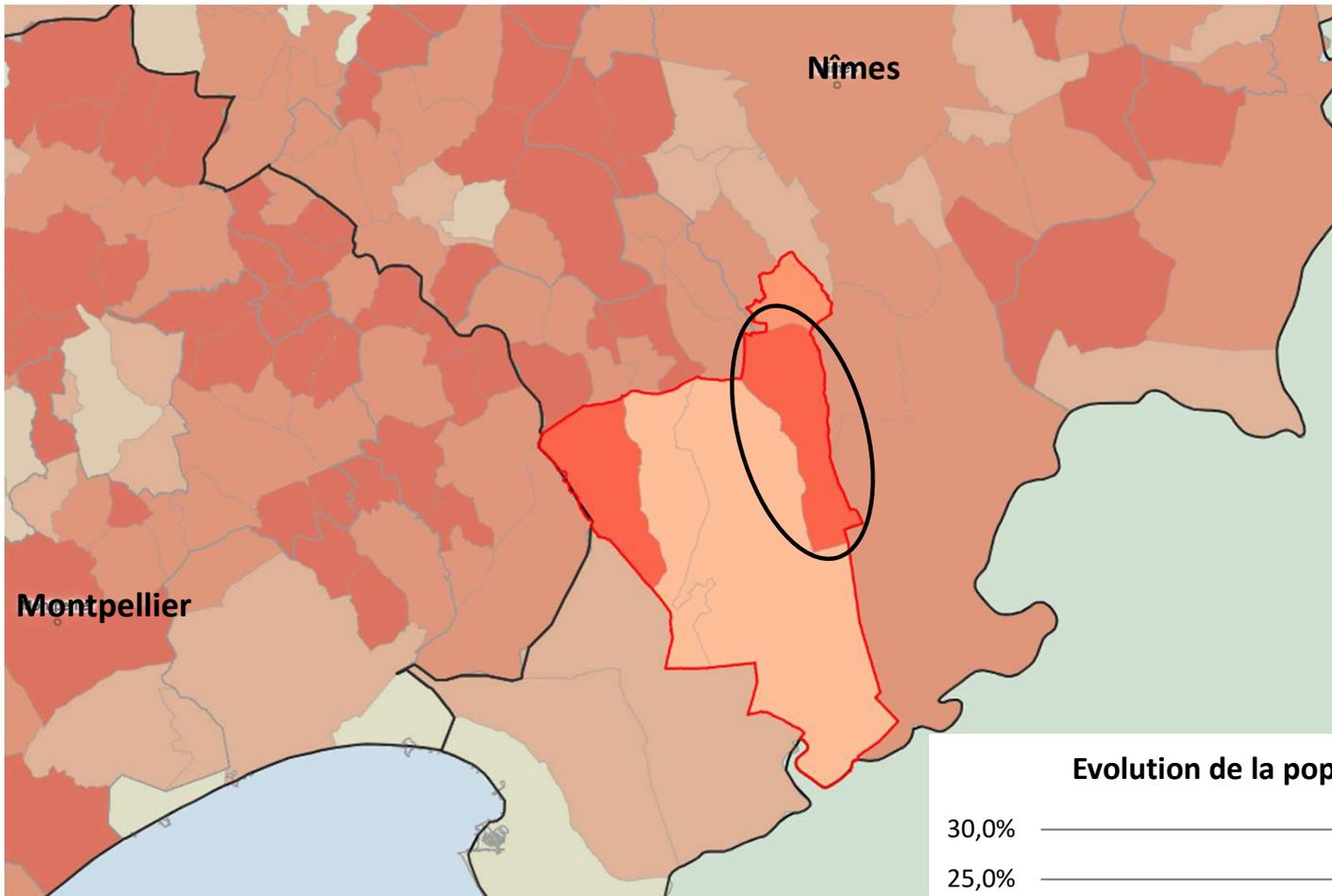
### Enjeux :

- Maîtriser la croissance démographique
- Adapter les équipements et services aux nouveaux besoins du territoire (« logique de petite ville »).



	1968 à 1975	1975 à 1982	1982 à 1990	1990 à 1999	1999 à 2009	2009 à 2014	2014 à 2020
Variation annuelle moyenne population en % BEAUVOISIN	-0,7	3,4	4,5	1,6	1,3	5,2	2,4
Variation annuelle moyenne population en % - CCPC	1,5	2,9	2,7	0,8	1,1	2	0,8
due au solde naturel en %	-0,1	0,3	0,8	0,5	0,4	1	0,7
due au solde apparent des entrées sorties en %	-0,6	3,1	3,7	1,2	1	4,2	1,7

Indice de jeunesse (moins de 20 ans / 60 ans et plus) - source : Insee RP2020

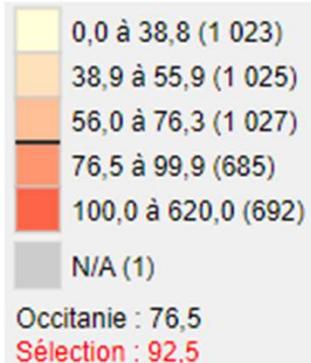


Une population familiale avec l'installation de jeunes ménages avec enfants sur la commune (accession à la propriété).

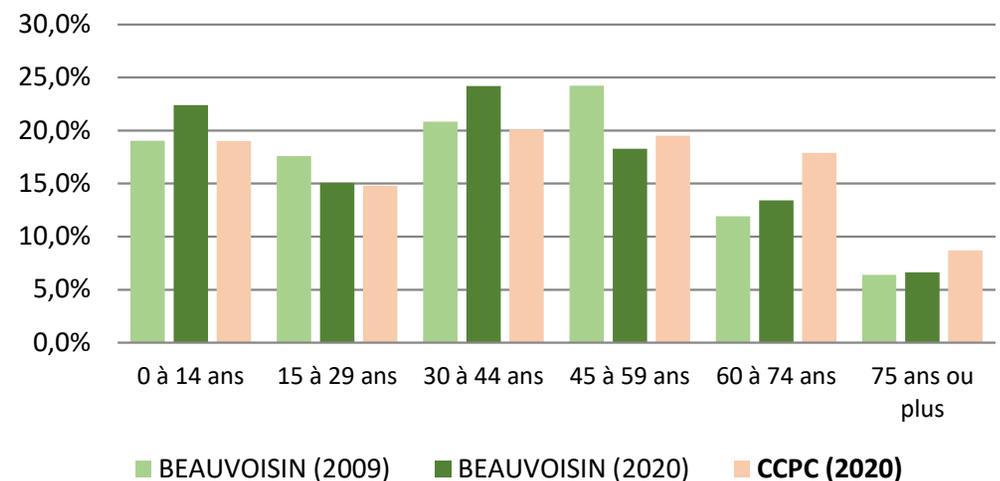
Une taille moyenne des ménages la plus élevée de l'intercommunalité. Un maintien de la taille des ménages entre 2014 et 2020 (2,54 / 2,59 pers/ménage).

**Enjeux :**

- Prendre en compte l'évolution de la structure démographique dans la définition des besoins (logements, services et équipements...).



Evolution de la population par grandes tranches d'âges



# UN PARC DE LOGEMENTS PEU DIVERSIFIÉ, ORIENTÉ VERS L'HABITAT INDIVIDUEL

Un renouvellement important de population : 49% des ménages habitent dans leur résidence principale depuis plus de 10 ans, 32% depuis moins de 4 ans.

Une large prédominance de l'habitat individuel (88%), une majorité de propriétaires (72%).

Un début de rééquilibrage de l'offre au profit des locataires entre 2009 et 2020.

Un taux de vacance structurelle (plus de 2 ans) faible correspondant à 27 logements en 2021 (données Lovac).

Une majorité de logements de grande taille : 77% des résidences principales ont 4 pièces ou plus.

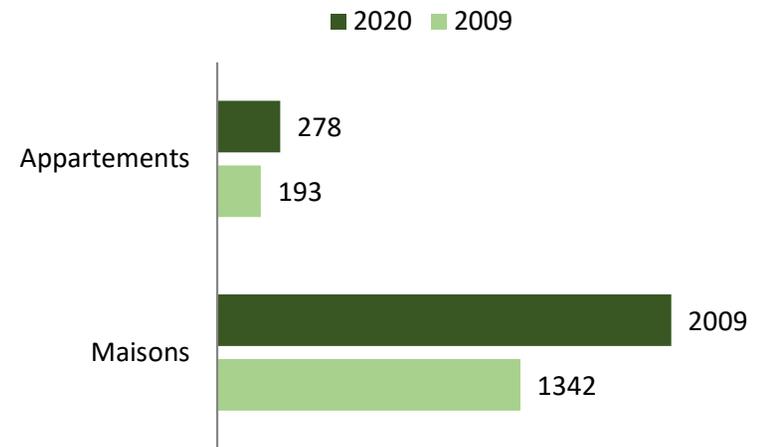
La commune compte 164 logements locatifs sociaux en 2021 (5 programmes entre 2005 et 2015).

*Moins de 10% des résidences principales.*

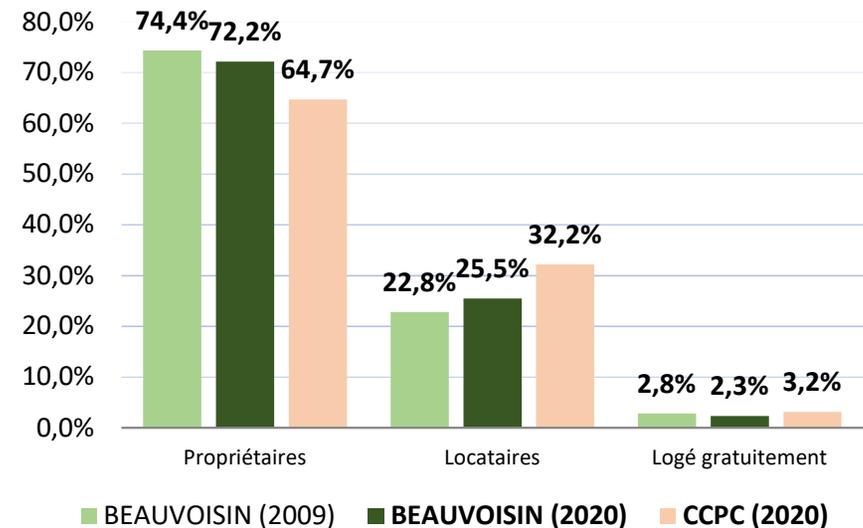
## Enjeux :

- ✓ Diversifier le parc de logements.
- ✓ Proposer une offre en logements de plus petite taille (T2, T3).
- ✓ Développer une offre locative complémentaire afin de faciliter le parcours résidentiel sur la commune (jeunes ménages, personnes âgées).
- ✓ Proposer une offre complémentaire en logements sociaux (anticiper les obligations réglementaires).

## Evolution des catégories de logements



## Evolution des résidences principales selon le statut d'occupation (en %)



# LA DYNAMIQUE DE L'EMPLOI ET LES ENTREPRISES IMPLANTÉES SUR LA COMMUNE

Un taux d'activités assez faible.

Une augmentation du nombre d'emplois et des actifs depuis 2009.

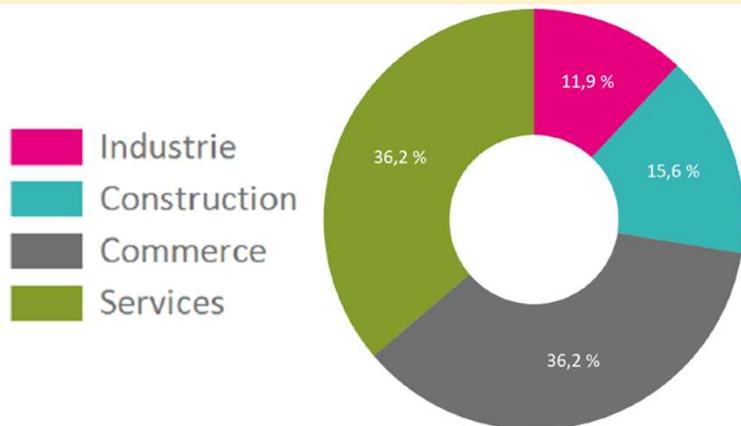
La CSP la plus représentée sont les professions intermédiaires.

Sur Beauvoisin : 243 établissements inscrits au registre du commerce et des sociétés au 17/11/2023 employant 140 salariés.

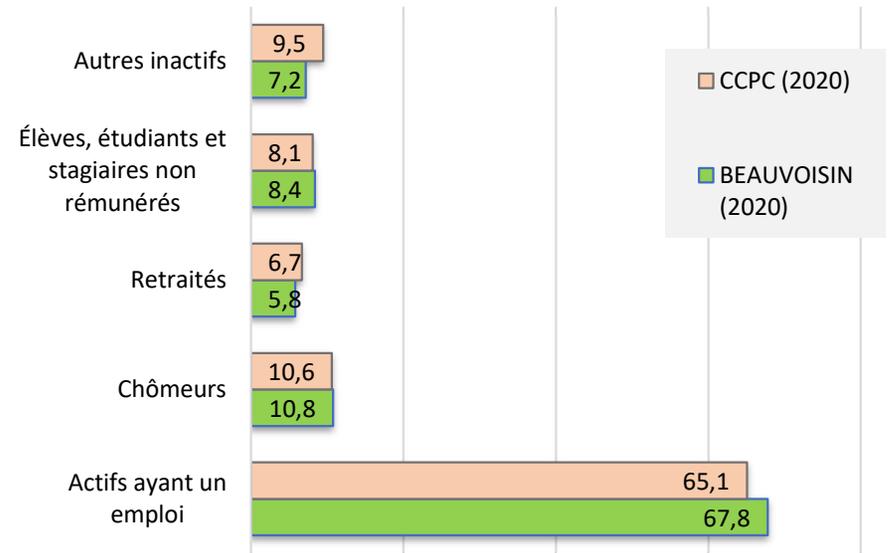
- Majoritairement des petites entreprises : 97% emploient de 0 à 4 salariés.
- Des entreprises orientées vers les commerces et services (plus de 70%).
- 55% des dirigeants d'entreprises ont moins de 55 ans.
- 13% ont 60 ans ou plus : des reprises à anticiper dans les années à venir.

## Enjeux :

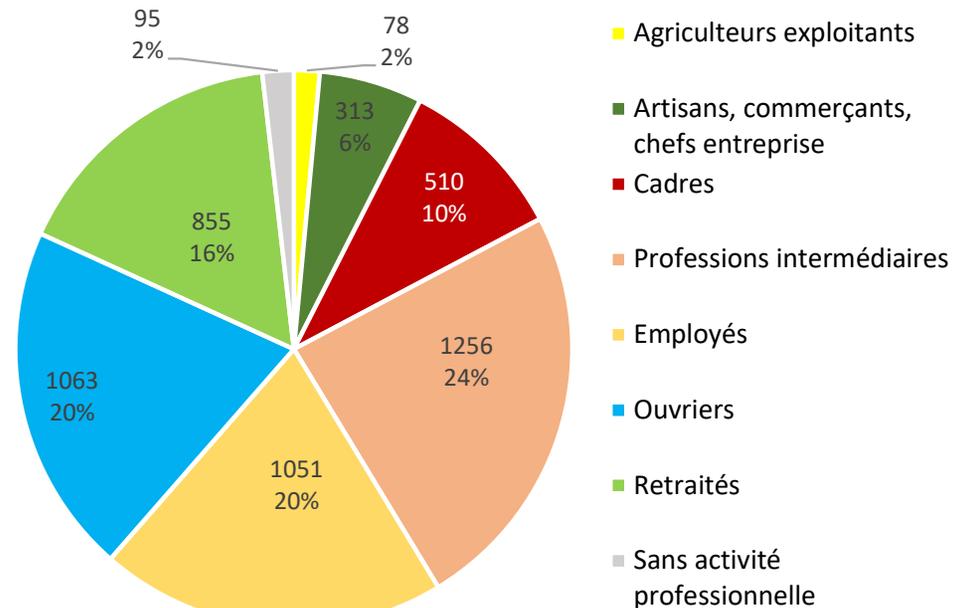
- ✓ Favoriser le maintien/la création d'emplois sur la commune.
  - Permettre le maintien des commerces et services de proximité.
  - Permettre l'installation d'activités artisanales.
  - S'appuyer sur la valorisation des ressources locales (agricoles, culturelles, touristiques ...).
- ✓ Faciliter l'accès au télétravail.



## Population de 15 à 64 ans par type d'activité - %



## Ménages selon la catégorie socioprofessionnelle de la personne de référence en 2020



## 48 acteurs économiques ont répondu au questionnaire en ligne

- ✓ Principalement des dirigeants ou indépendants, 47% sont installés sur la commune depuis plus de 10 ans
- ✓ Plus de la moitié d'entreprises individuelles (sans salarié), 27% ont 1 à 2 salariés (très peu d'emplois saisonniers)
- ✓ 61% des chefs d'entreprise sont propriétaires de leurs locaux.
- ✓ Secteurs les plus représentés : services à la population et artisanat

## Des besoins liés à l'exploitation

- ✓ des établissements recherchent un local plus grand et/ou moins vétuste, 4 projets de relocalisation.
- ✓ 33% des entreprises ont des projets d'investissement (aménagement intérieur/extérieur, relocalisation...)
- ✓ 27% envisagent un développement de leur activité
- ✓ 2 cessations dans les 10 ans à venir sans repreneur.

## Emplacement commercial et accessibilité

- ✓ La majorité des chiffres d'affaire est générée par la clientèle de proximité ou locale (commune alentours)
- ✓ La majorité des établissements sont satisfaits de leur emplacement
- ✓ Les déplacements vers les commerces et services se font principalement en voiture.
- ✓ Pas de garage à vélo proche des commerces
- ✓ La plupart des établissements soulèvent des difficultés de stationnement pour leur clientèle (nombre de places limité, durée, visibilité, signalétique, sécurité mode doux)
- ✓ La diversité commerciale est jugée insuffisante,
- ✓ Manque d'attrait touristique

+ Atelier table ronde

## Quelques éléments clés

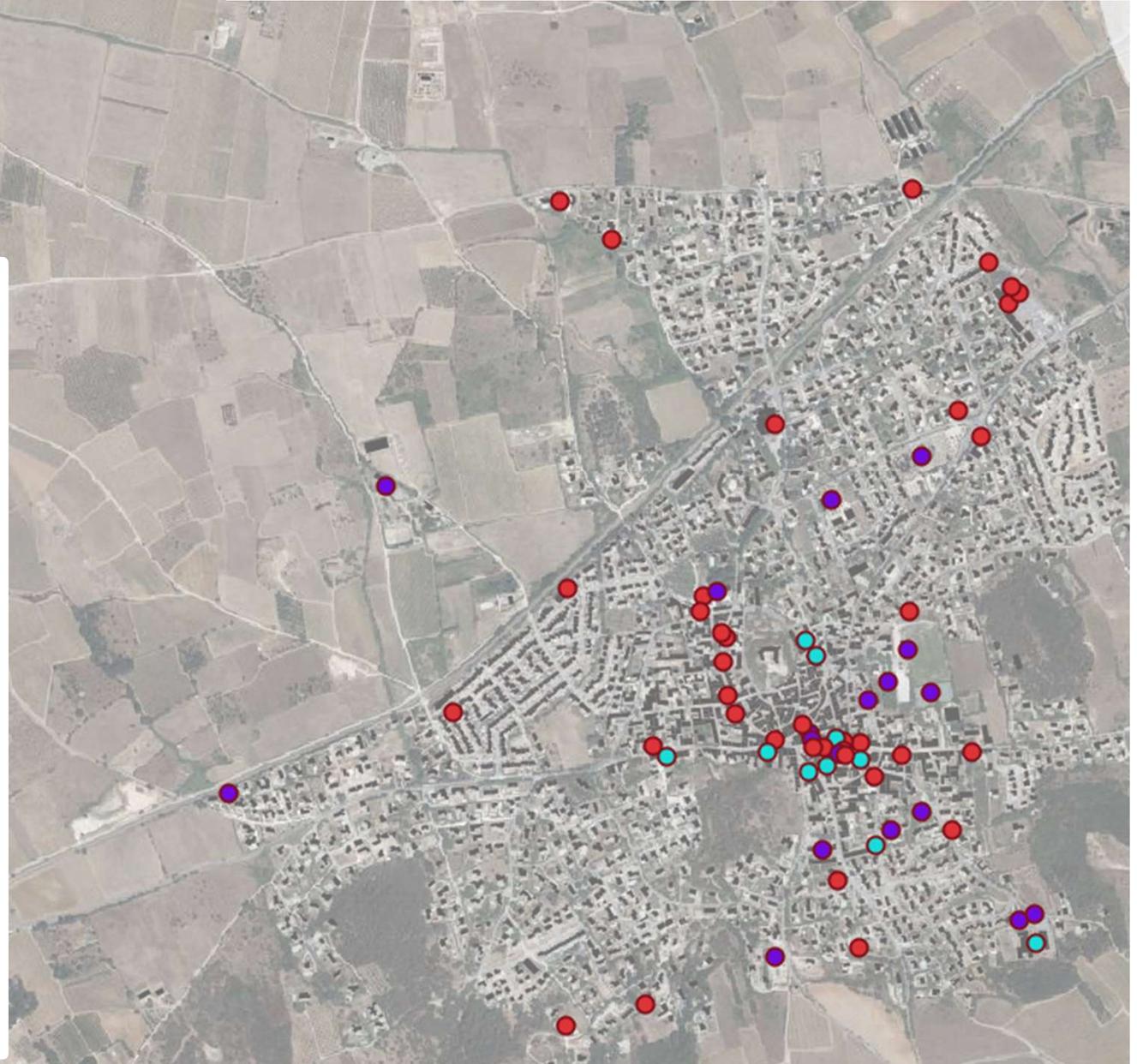


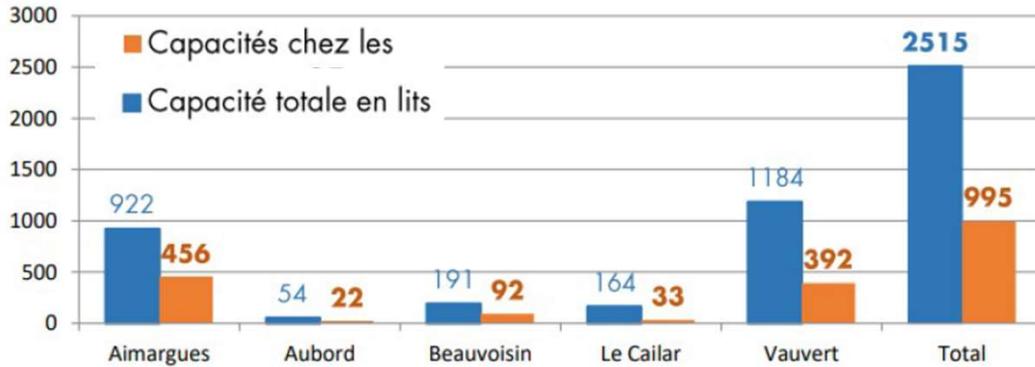
### Enjeux :

- ✓ Préserver les principaux linéaires commerciaux
- ✓ Développer l'offre commerciale, améliorer la signalétique
- ✓ Conforter mais rationaliser/réorganiser l'offre en stationnements
- ✓ Améliorer la qualité des espaces publics, sécuriser les déplacements doux
- ✓ Mobiliser de nouveaux fonciers destinés à l'accueil d'activités artisanales

Besoins recensés : groupe scolaire réunissant les 2 écoles, salle polyvalente, skatepark, foncier pour le doublement de la STEP, foyer sur Franquevaux en lien avec l'école.

- Commerces, services
- Services médicaux
- Equipements





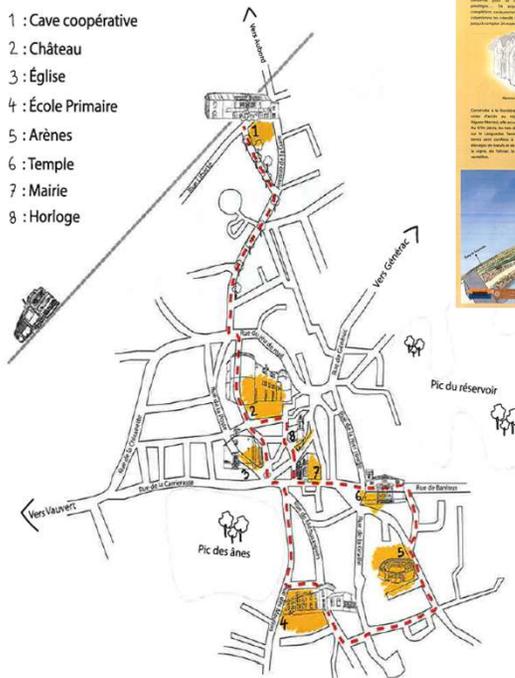
- Sentier d'Interprétation Abbaye de Franquevaux - Balade du moine
- Balade du Tèfle

**Histoire de l'Abbaye de Franquevaux**

Vendredi 28 Février

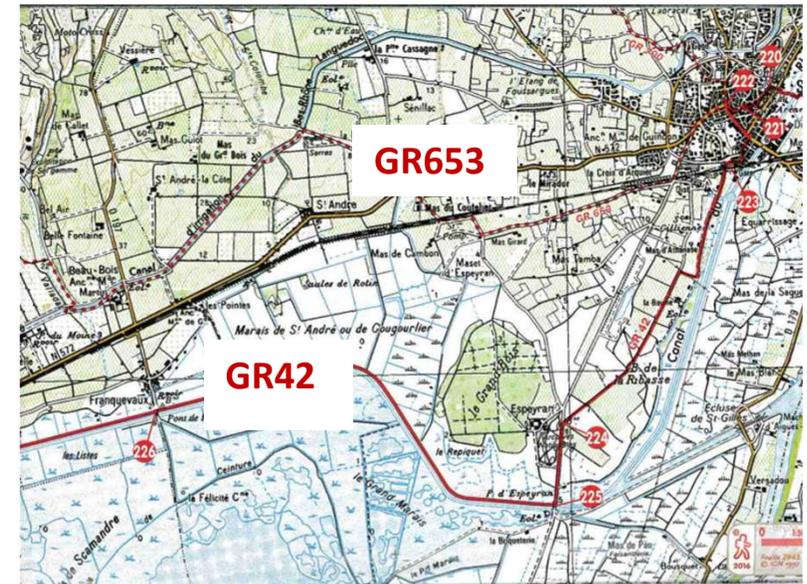
inauguration  
sentier  
d'interprétation de  
l'Abbaye de Franquevaux

- 1 : Cave coopérative
- 2 : Château
- 3 : Église
- 4 : École Primaire
- 5 : Arènes
- 6 : Temple
- 7 : Mairie
- 8 : Horloge



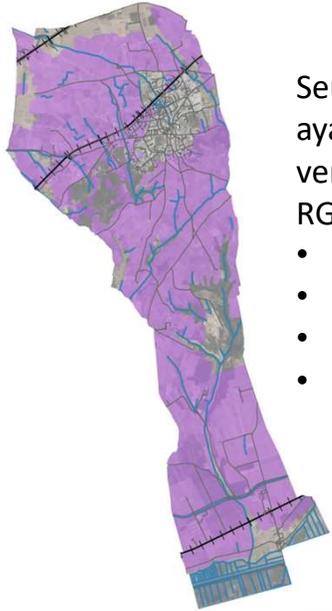
### Les GR

- Tracé GR653 (« Compostelle ») passe sur la commune derrière le château Beaubois.
- Tracé du GR42 (« du Pilat à Méditerranée ») passe à Franquevaux le long du Canal du Rhône à Sète.



### Enjeux :

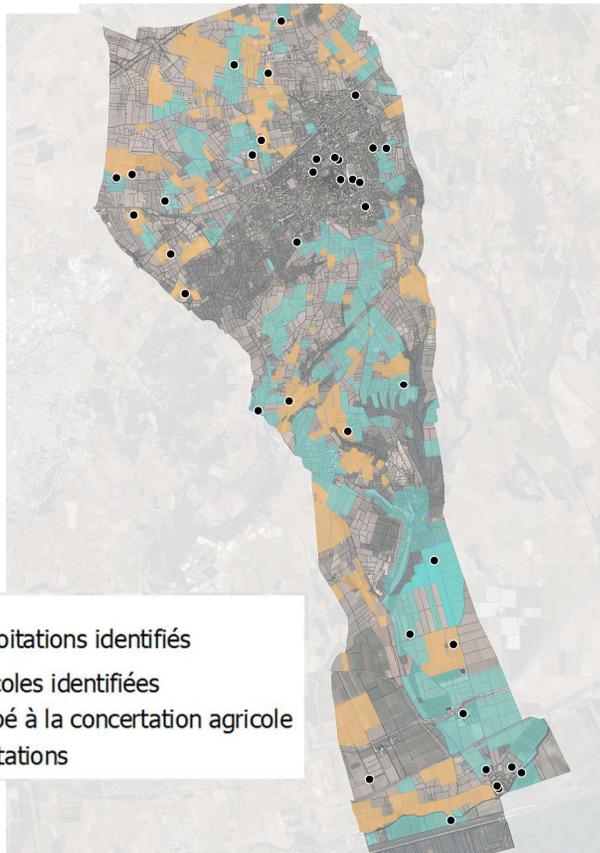
- ✓ Valoriser des atouts touristiques existants, notamment des éléments de patrimoine culturel et naturel de la commune.
- ✓ Prendre en compte le projet de véloroute ViaRhona dans les réflexions liées à l'évolution du hameau de Franquevaux.
- ✓ Etudier la possibilité de créer une aire d'accueil pour les campings cars



Seule commune de Petite Camargue ayant une production agricole orientée vers la viticulture.

RGA 2020 :

- 71 exploitations
- SAU de 1145 ha en 2020
- 15% de la SAU est irrigable
- Perte de 362 ha de SAU entre 2010 et 2020



- Sièges d'exploitations identifiés
- Exploitations agricoles identifiées
- Ayant participé à la concertation agricole
- Autres exploitations

**Au total (atelier + questionnaires) : 26 exploitations** ont pu exprimer leurs besoins.

- 20 exploitations agricoles ont participé à l'atelier (*22 participants*)
- 22 retours de questionnaires agricoles (dont 6 exploitations non présentes à l'atelier).

Table ronde :

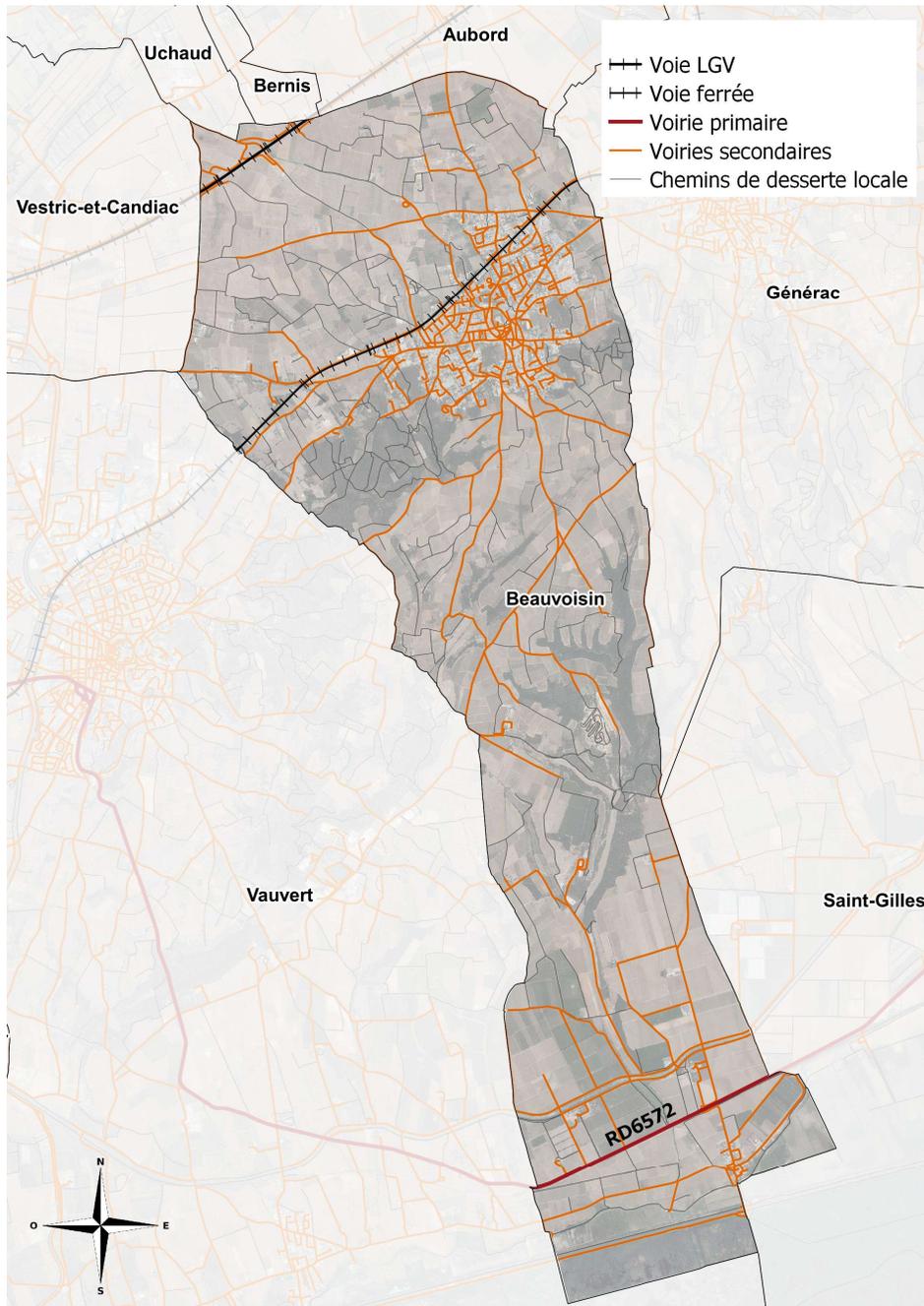
- Des problématiques liées aux constructions agricoles
- Des problématiques concernant les risques et aux zonages de protection environnementaux
- Des problèmes liés aux implantations de bâtis agricoles dans le village
- Difficultés économiques

Questionnaires :

- Question du maintien et de la reprise de certaines exploitations dans les 10 années à venir
- Question du devenir de la viticulture (principale culture)
- Des projets d'extension sur de nouvelles terres agricoles
- Des besoins en constructions nouvelles, soit directement liés à leur activité agricole (habitation, stockage, transformation...), soit liés à une diversification agrotouristique.
- Des projets photovoltaïques en toitures.

**Enjeux :**

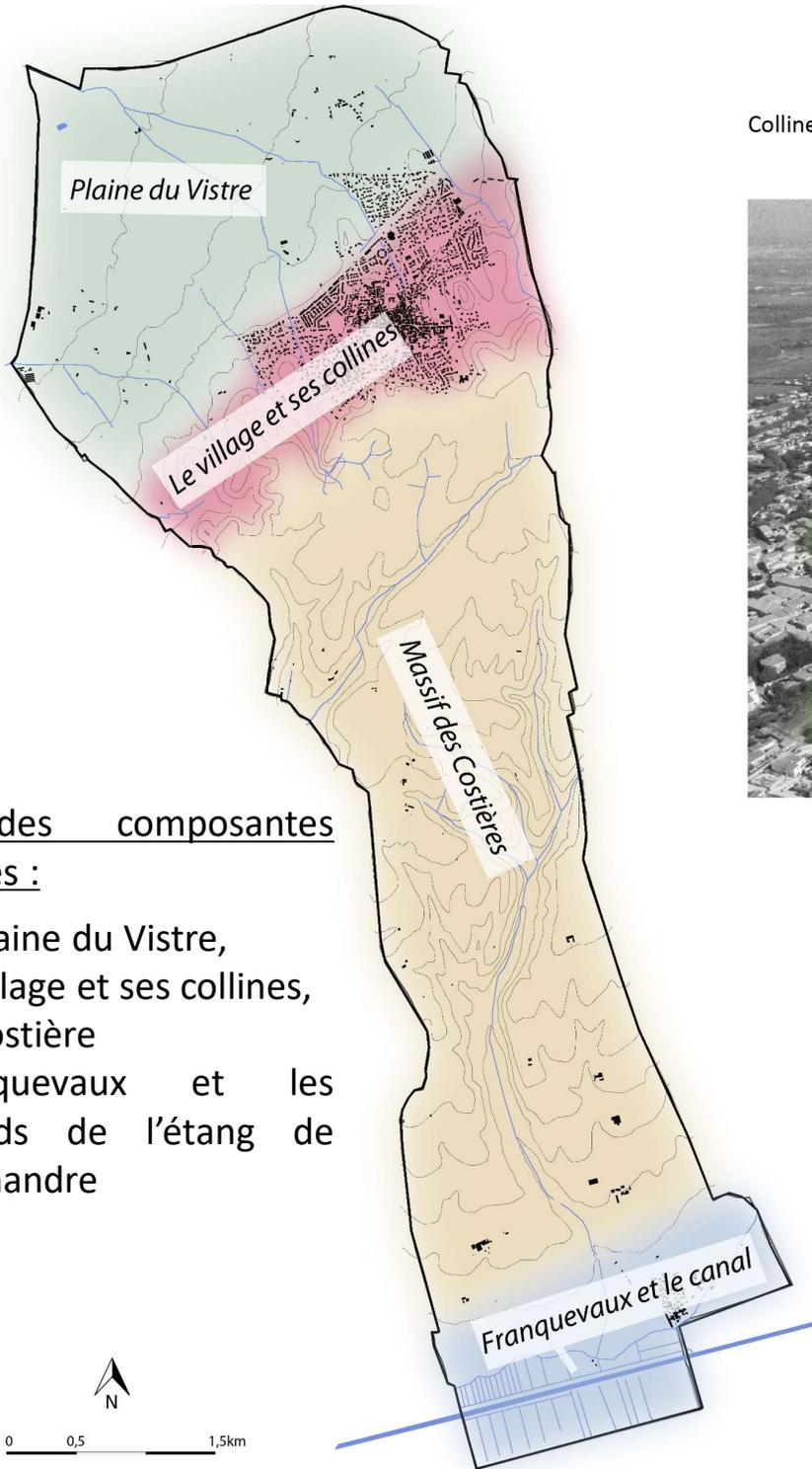
- ✓ Préserver les potentialités de production agricole du territoire
- ✓ Maintenir l'activité viticole face aux défis du changement climatique
- ✓ Valoriser les pratiques agricoles respectueuses de l'environnement
- ✓ Permettre la diversification des exploitations agricoles (agrotourisme, ...)
- ✓ Gérer les interfaces entre l'urbanisation et l'agriculture, pour ne pas fragiliser les systèmes de production et réduire les nuisances.



## Enjeux :

- ✓ Gérer les déplacements motorisés au sein du noyau villageois (traversée de la RD139, plan de circulation, étroitesse des rues, manque de cheminements doux, problématique liée au stationnement...).
- ✓ Aménager des parcours piétons sécurisés au sein du village.
- ✓ Conduire une réflexion sur les espaces de stationnement au sein du village et sur Franquevaux en lien avec le traitement des espaces publics. Mutualiser certains espaces de stationnement.
- ✓ Développer l'offre en transports collectifs (transports en commun, co-voiturage...) afin d'en favoriser son usage.

# Analyse urbaine et paysagère



## 4 grandes composantes paysagères :

- La plaine du Vistre,
- Le village et ses collines,
- La Costière
- Franquevaux et les abords de l'étang de Scamandre



L'implantation du village bordé de collines ou « pics »



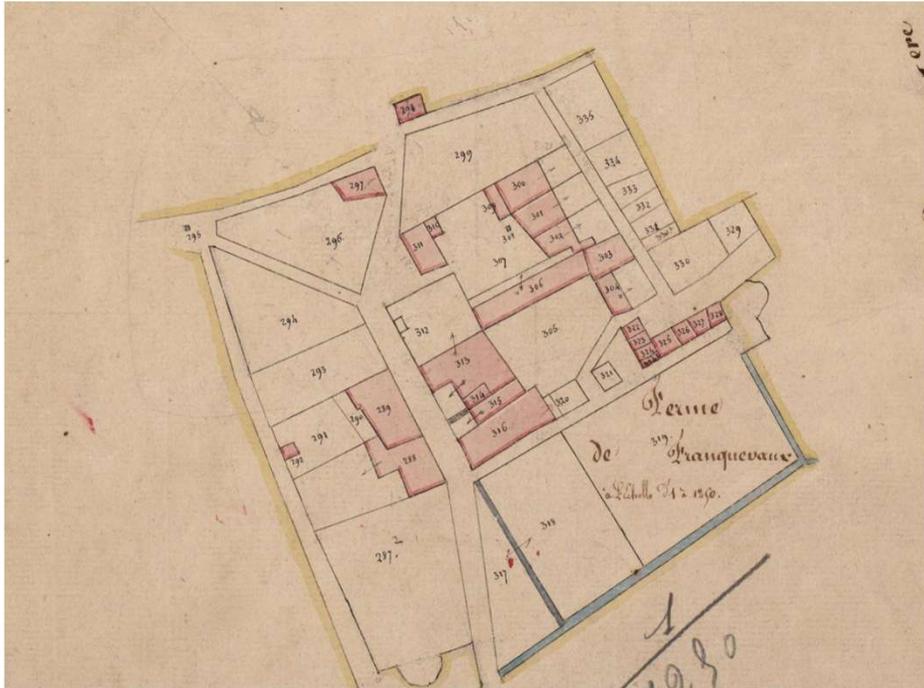
- **Développement du village médiéval** par arcs de cercle semi-concentriques « en s'enroulant » autour de la colline « primitive » accueillant le château.
- Dès la seconde moitié du XIXe siècle, **développement d'un habitat faubourien le long des axes de communication principaux** : structuration de la rue de la Carrierasse prolongée par le faubourg de la rue de Banloux mais également la rue des Moulins, la rue de Menussargues ou la rue de Générac.
- Depuis les années 1970, **développement sous la forme de nappes d'habitats résidentiels**.



- Bâti présent sur le cadastre napoléonien 1832
- Curetage
- Bâti présents en 1950
- Bâti construits depuis 1950



- Bâti présent sur le cadastre napoléonien 1832
- Curetage
- Bâti présents en 1950
- Bâti construits depuis 1950



Franquevaux 1832



Franquevaux 1950

L'abbaye, construite au XIIe siècle a été détruite pendant la guerre des Camisards et reconstruite dans les années 1720 selon les principes d'un château classique avec cours d'honneur.

Vendues comme bien national à la Révolution, les anciennes terres de l'abbaye seront peu à peu loties pour constituer un petit hameau d'origine très agricole.

- Bâtis cadastre napoléonien
- Bâtis 1950
- Bâtis contemporain





Rue de la Descente



Rue des Rochers



Rue Saint Marc



Rue des Templiers

- Un bâti très modeste souvent en R+1 à une ou deux travées.
- Un bâti qui occupe l'entièreté de la parcelle cadastrale.
- Le bourg de Beauvoisin présente une morphologie médiévale assez caractéristique et encore très lisible.
- Mais de nombreuses altérations du bâti et des opérations de curetage importantes.

# DES OPÉRATIONS DE CURETAGE AU SEIN DU TISSU VILLAGEOIS

En rose : les constructions démolies depuis l'élaboration du cadastre napoléonien en 1809



Curetage à l'articulation de la Grande Rue et de la Rue de Menussargue



Place de la Fontaine difficile à lire à la suite des opérations de curetage



Curetage à l'articulation de la rue du château et de la rue de l'Horloge

# UN PATRIMOINE MÉDIÉVAL DE QUALITÉ MAIS TRÈS ALTÉRÉ



Le château et sa motte castral qui pourrait être au cœur d'une aménité urbaine (« parc belvédère »...)



La place de l'Horloge largement transformée en stationnement.



Le parc paysager sous le château, un espace de qualité très peu mis en valeur



Le parvis du « château » XVIIIe de Franquevaux



L'espace « commun » de Franquevaux

Les traitements routiers de beaucoup de voie sans hiérarchisation.



Des grandes transformations liées à la prospérité agricole (viticulture).

Quatre grands types de maisons vigneronnes peuvent être identifiés :

- La maison à cellier séparé,
- la maison vigneronne édiflée à partir de 1830,
- La maison à développement latéral
- les grands mas viticoles.
- Les maisons de maîtres.



# LE CHEMIN DE FER RENDANT POSSIBLE « LE SYSTÈME » VITICOLE

Caves coopératives vinicoles de Beauvoisin et Franquevaux inventoriées par la DRAC



La voie de chemin de fer est l'un des points articulants du « système » global lié à la viticulture qui a profondément transformé Beauvoisin.

Patrimoine ferroviaire aujourd'hui morcelé et peu mis en valeur...



# LES GRANDS ÉQUIPEMENTS PUBLICS DE LA III<sup>ème</sup> RÉPUBLIQUE



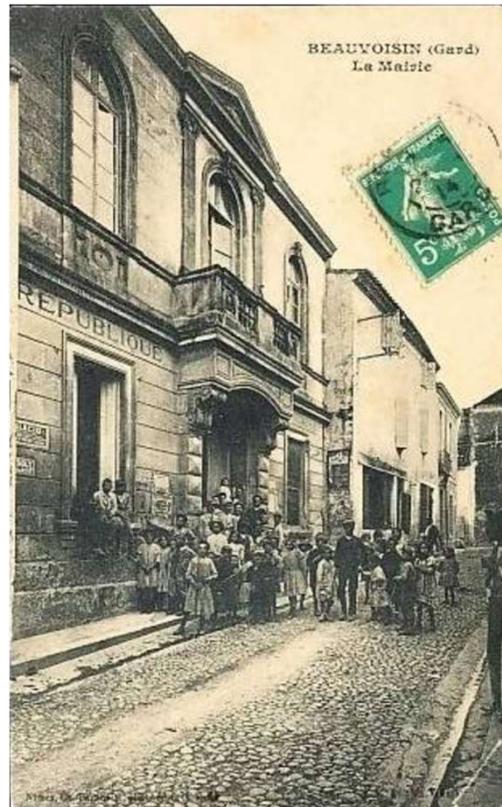
L'école au milieu du XIX<sup>e</sup> siècle



L'école aujourd'hui



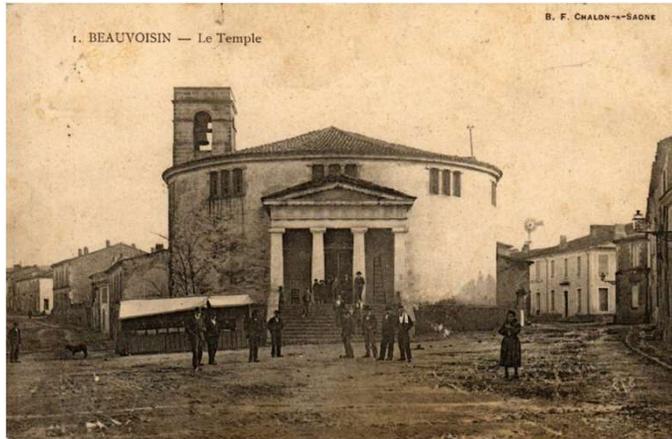
Mairie de Beauvoisin



La tour de l'horloge

La construction des grands équipements propres à la III<sup>ème</sup> République parachèveront le caractère urbain de petite cité structurante au cœur d'un système économique viticole.

La place du Temple



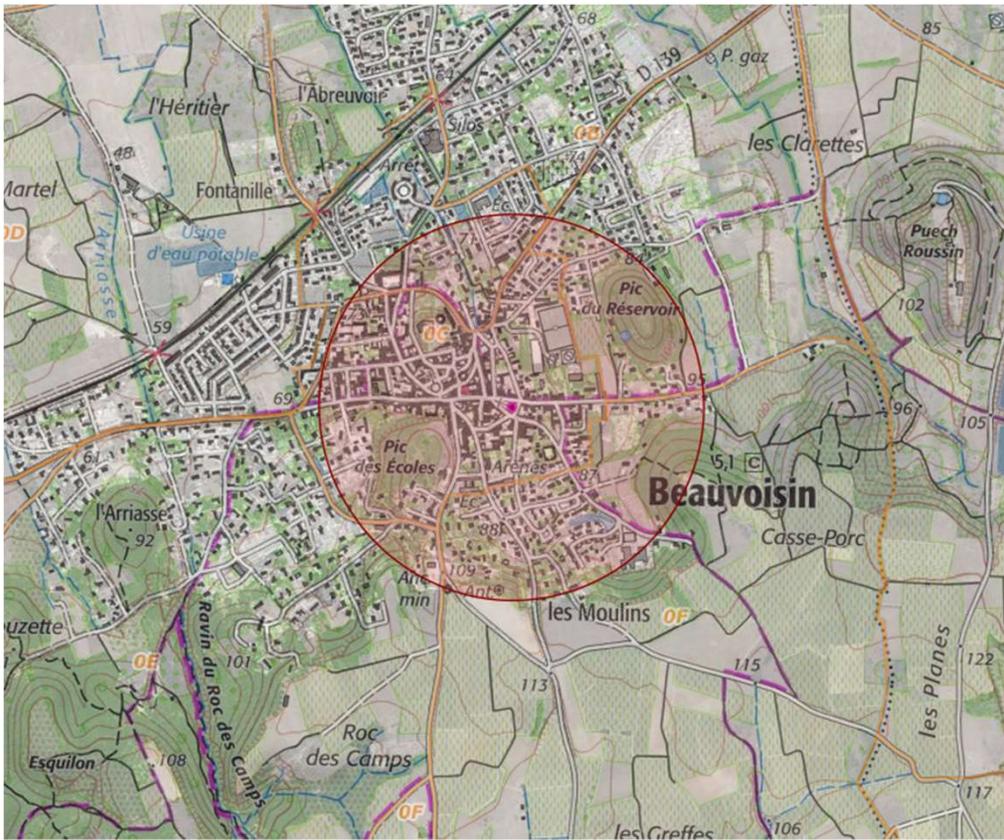
La place de l'Horloge



Le parvis du château malheureusement très peu mis en valeur

Très forts enjeux sur les espaces publics:

- Enjeu fort sur le maintien de l'intégrité du tissu médiéval
- Traitement très uniforme et souvent routier
- La question spécifique des curetages très impactants
- Une réflexion sur la hiérarchisation des usages et donc des aménagements

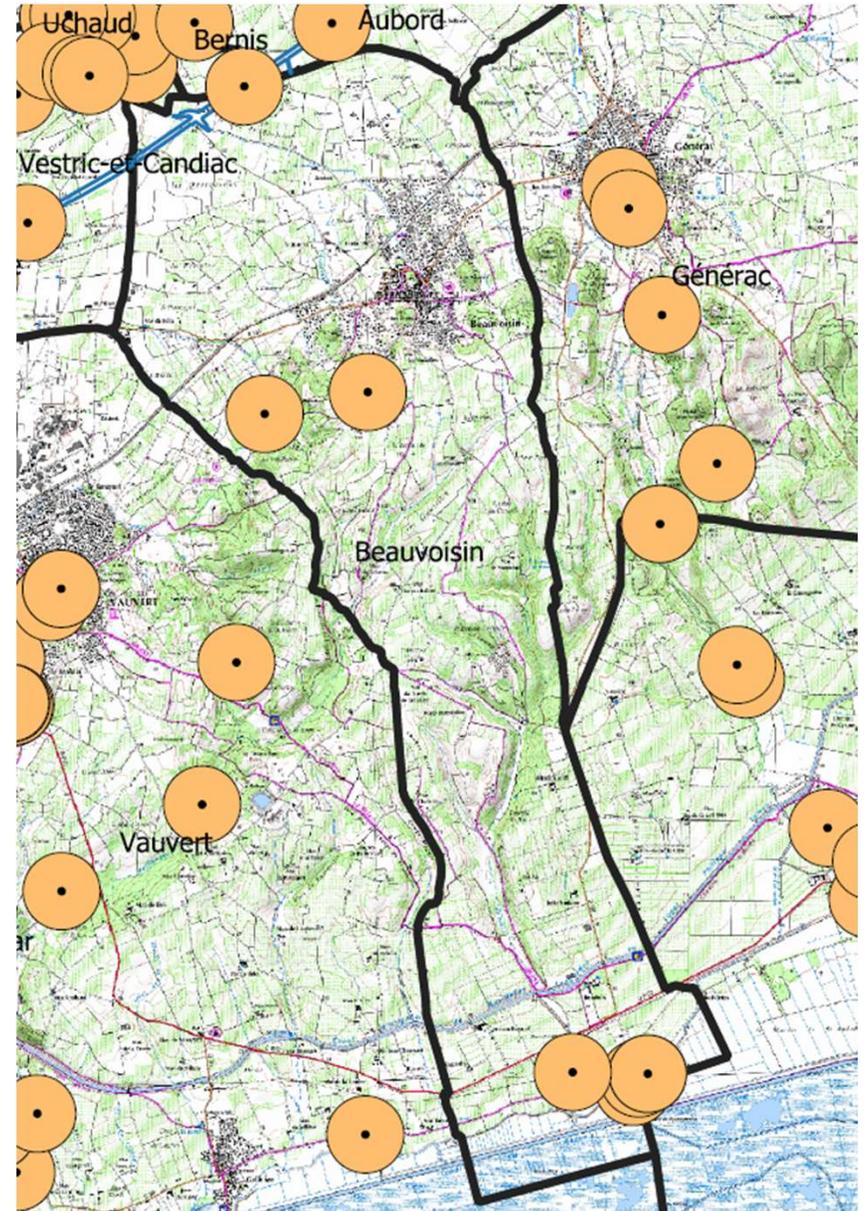


Le régime des abords généré par l'inscription du Temple

Seul le temple est inscrit à l'inventaire supplémentaire des Monuments Historiques depuis le 30 janvier 2012



7 entités archéologiques sont recensées sur le territoire de Beauvoisin



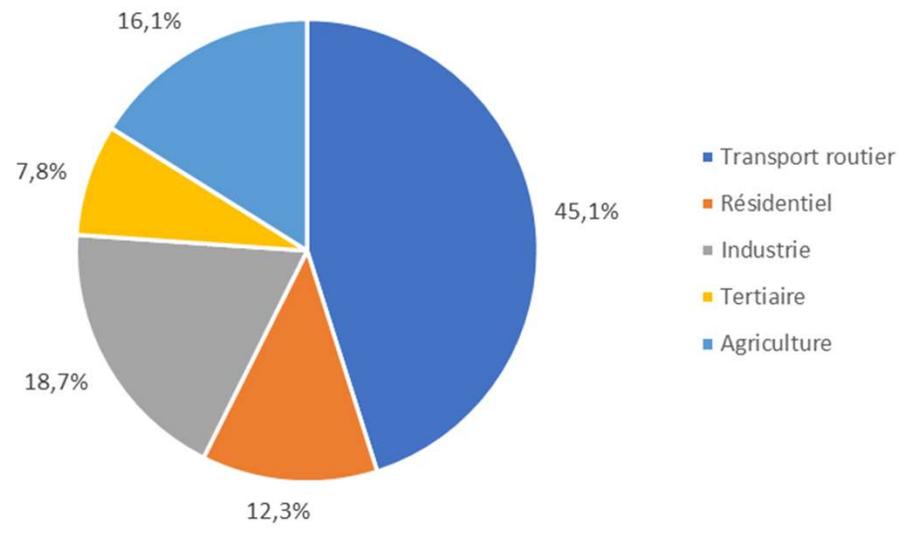
# L'état initial de l'environnement

**Première étape du processus d'évaluation environnementale du PLU**

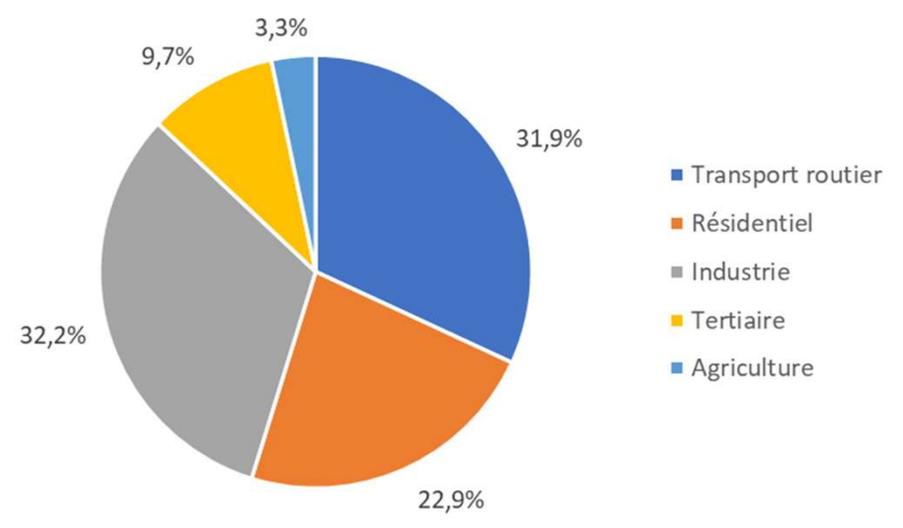


Evaluer les effets de la mise en œuvre du PLU sur l'environnement  
Définir des mesures « Eviter, réduire, compenser »  
Définir des indicateurs permettant un suivi dans le temps

- Un climat méditerranéen. Le changement climatique : un enjeu transversal
- Qualité de l'air : Bonne
- Emissions : transport routier
- Consommation d'énergie : transport routier, industrie et résidentiel
- Potentiel de production : solaire PV et bois-énergie



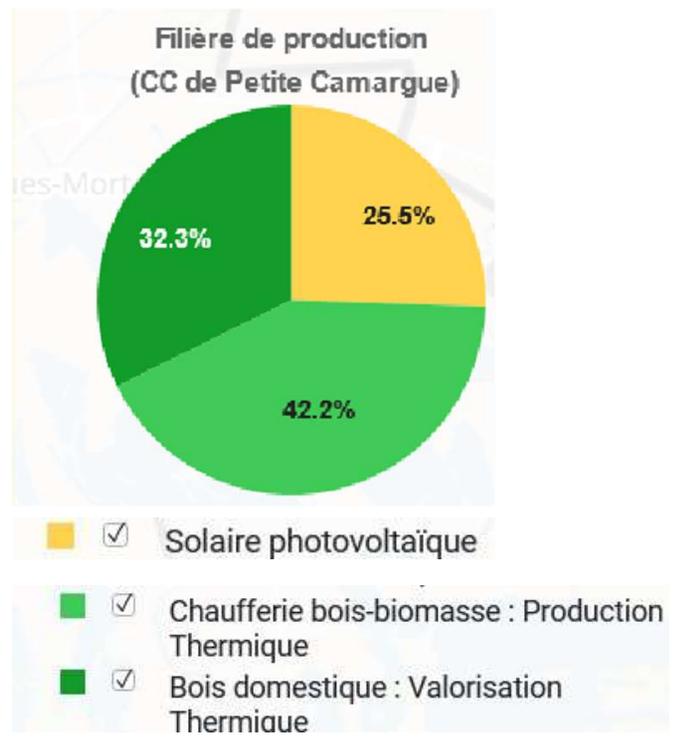
Emissions de GES par secteur sur la CCPC en 2021 (Source : ORCEO)



Consommation d'énergie par secteur sur la CCPC en 2021 (Source : ORCEO)

**Enjeux, leviers d'actions du PLU**

- Diminution de la consommation énergétique
- Développement des énergies renouvelables
- Gestion des mobilités
- Conservation des puits de carbone



Production d'énergie la CCPC en 2021 (Source : ORCEO)

# Un patrimoine naturel riche



*Cistude d'Europe (J.Morgnieux)*



*Outarde canepetière (S.Wroza)*



*Butor étoilé (S.Wroza)*

## De nombreux zonages de protection :

- ✓ Natura 2000 : ZSC « Petite Camargue », ZPS « Camargue gardoise fluvio-lacustre », ZPS « Costières nîmoises »
- ✓ Réserve de Biosphère de Camargue ; Site RAMSAR La Petite Camargue
- ✓ ZNIEFF : Étangs du Charnier et du Scamandre, Camargue gardoise
- ✓ ZNIEFF : Costières de Beauvoisin ; Plans nationaux d'actions : PNA Lézard ocellé, Cistude d'Europe et Chiroptère, Outarde canepetière, Aigle de Bonelli, Butor étoilé
- ✓ Deux ENS d'intérêt départemental prioritaire : Costières nîmoises et Camargue Gardoise.
- ✓ Un ENS d'intérêt départemental : Valladas de Bel-Air.

## Trame verte et bleue

Beauvoisin (30)

 Limite communale

### Trame verte

#### Réservoirs de biodiversité

 Milieu boisé  
 Milieu ouvert

#### Continuités écologiques

 Espaces relais des milieux boisés  
 Haies  
 Corridor

### Trame bleue

#### Réservoirs de biodiversité

 Zone humide

#### Continuités écologiques

 Cours d'eau : Corridors écologiques et réservoirs  
 Cours d'eau (intermittents)

Prise en compte des zonages de protection et d'inventaire + SRCE + TVB SCOT + photo-interprétation + terrain

=

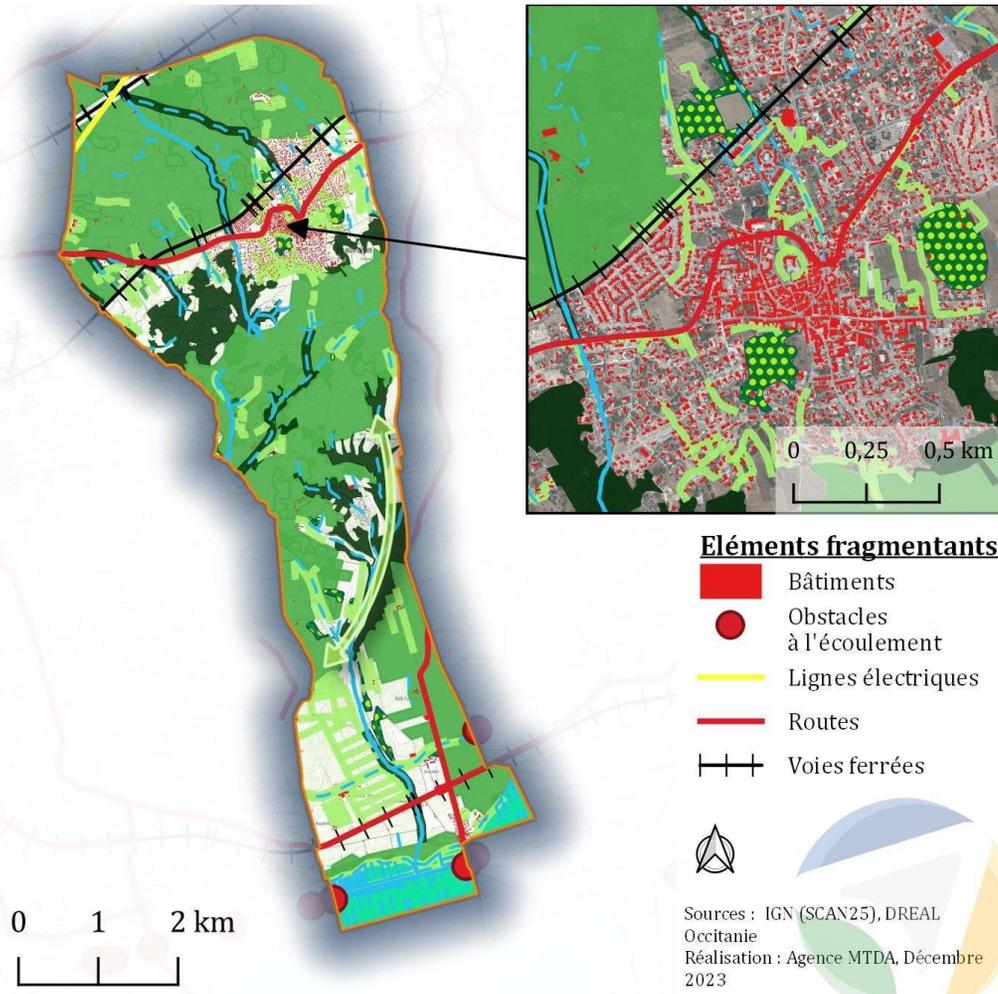
**Cartographie de la trame verte et bleue communale**

### Éléments fragmentants

 Bâtiments  
 Obstacles à l'écoulement  
 Lignes électriques  
 Routes  
 Voies ferrées



Sources : IGN (SCAN25), DREAL Occitanie  
 Réalisation : Agence MTD, Décembre 2023



## Les enjeux

- Préservation de la TVB et de la nature ordinaire
- Préservation du réseau hydrographique et de ses annexes
- Limitation du développement de nouvelles invasives (Robinier, raisin d'Amérique...).

## Quelles sont les conséquences pour le PLU ?

- Traduction réglementaire de la trame verte et bleue (OAP, zonage, règlement)
- Prise en compte des enjeux de biodiversité dans la délimitation des zones constructibles.
- Intégration de mesures de préservation dans la zonage et le règlement du PLU.

## Etat des cours d'eau

- canal du Rhône à Sète entre le Rhône et le seuil de Franquevaux : **bon état chimique**, un **état écologique moyen**.

Etat des masses d'eau souterraine :

- **Bon état quantitatif**
- 2 masses d'eau en **bon état chimique** et une en **état médiocre**
- Zones sensibles phosphore et azote
- Zone vulnérable nitrate
- Nord de la commune en zone de sauvegarde

## Alimentation en eau potable

SDAEP en cours

- Ressource : achat d'eaux brutes à BRL et d'eau traitées à Nîmes métropole. Autorisation de prélèvements par le captage de Générac dépassée.
- Qualité : conforme selon les critères microbiologie et paramètres physico-chimiques.
- Rendement du réseau : 86%

## Assainissement collectif :

Schéma directeur d'assainissement en cours

- STEU de Beauvoisin : capacité nominale de 9 500 EH. Sa charge maximale en entrée est de 5 900 EH.
- STEU de Gallician (Franquevaux) : capacité nominale de 1000 EH.
- Des STEU à la limite de leurs capacités.

## Assainissement non collectif :

CCPC

- Taux de conformité 81,8% en 2022.

## Eaux pluviales

SDGEP en cours

## Ressource minérale

- 4 exploitations fermées
- Mines de sels de sodium à l'ouest de la commune (société Kem One)

## Les enjeux

- Préservation de la ressource en eau (qualitatif et quantitatif)
- Adaptation du développement urbain du territoire à la ressource en eau, et à la capacité des réseaux
- Gestion des eaux pluviales

## Quelles sont les conséquences pour le PLU ?

- Justification de l'adéquation des besoins et des ressources dans le PLU
- Prise en compte du risque inondation ruissellement
- Intégrer la gestion des eaux pluviales dans les aménagements.

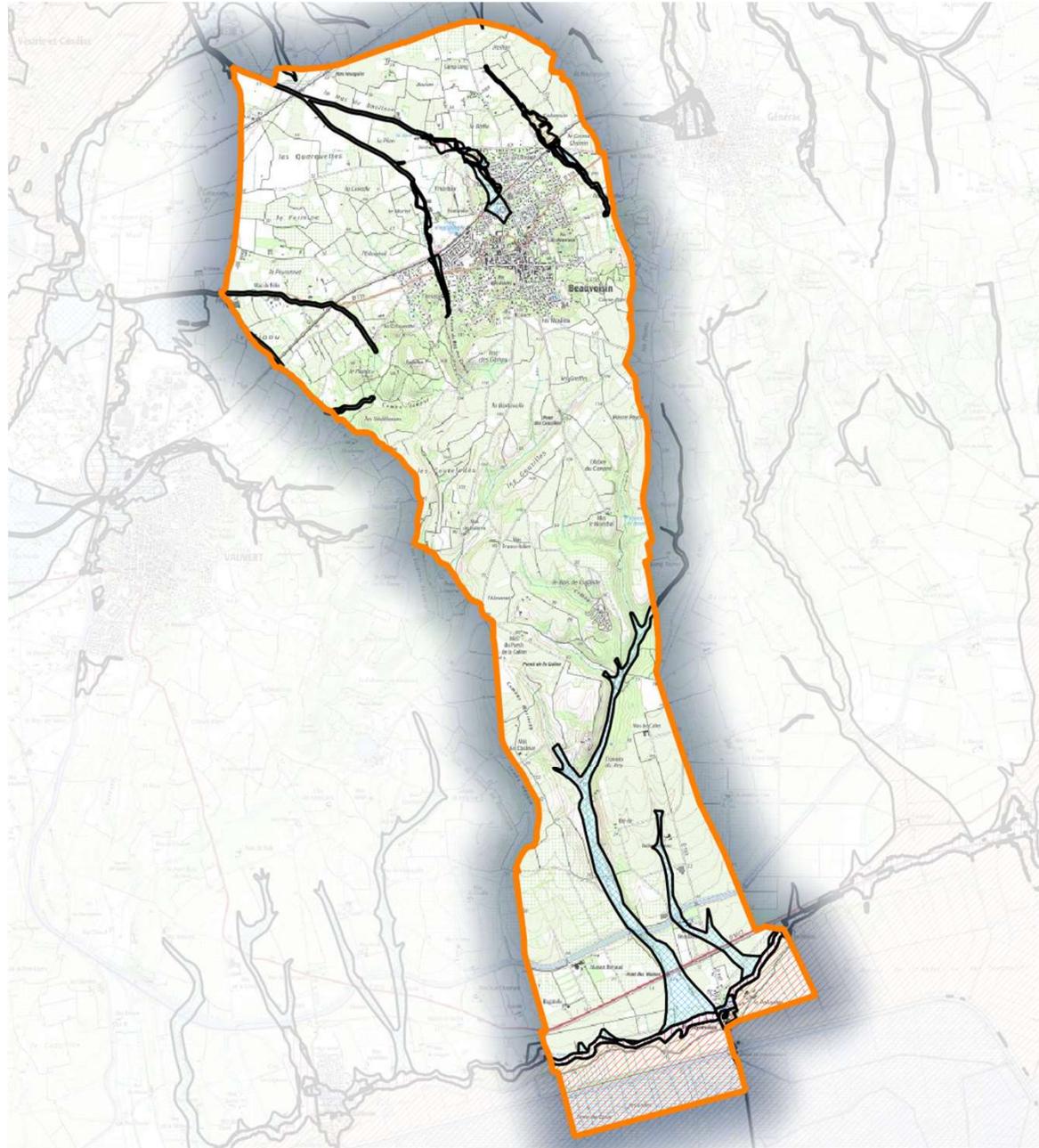
Risque inondation

Beauvoisin (30)

Limite communale

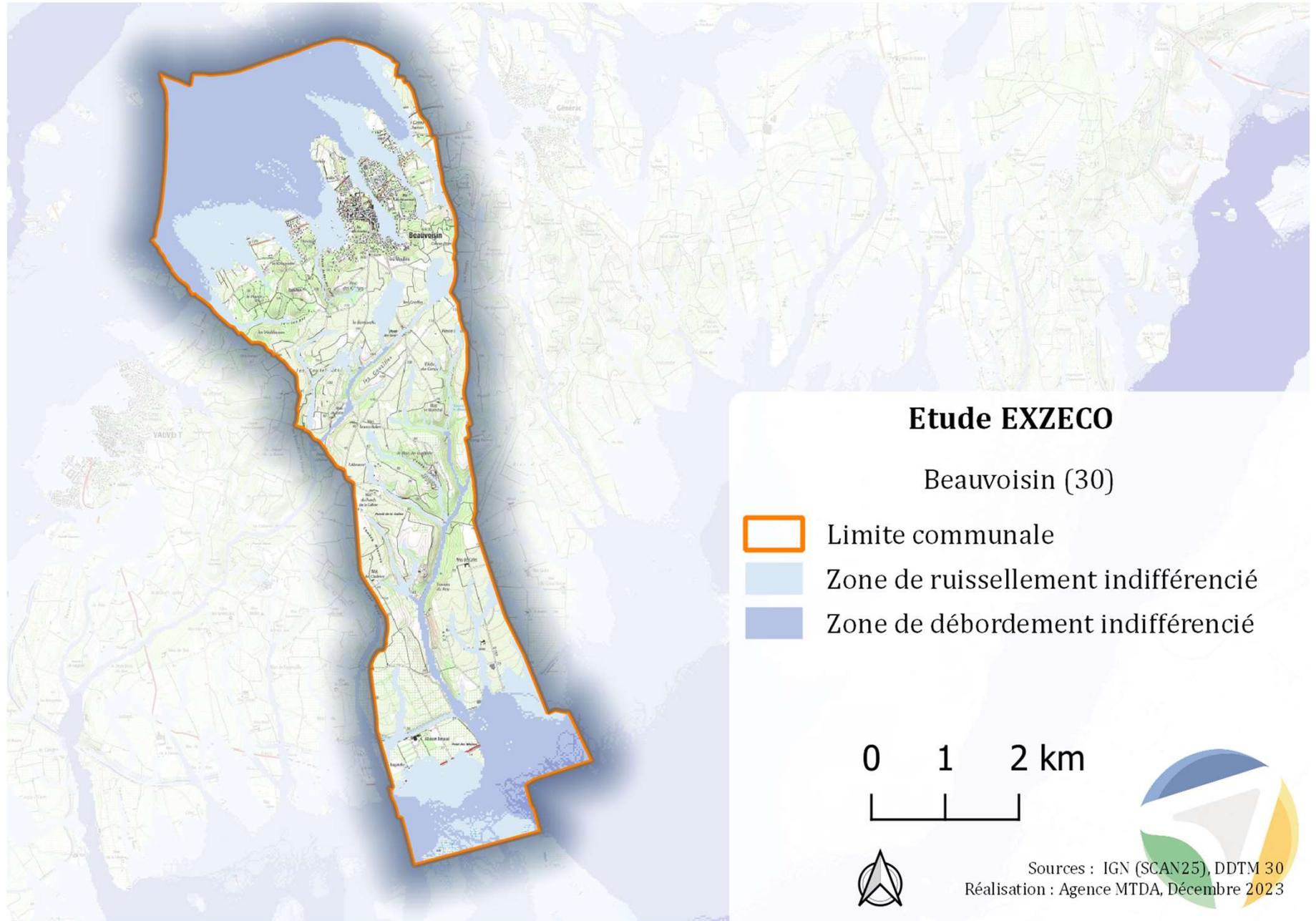
PPRi

-  F-NU
-  F-NUd
-  F-U
-  F-Ucu
-  F-Ud
-  M-NU
-  M-U
-  M-Ucu
-  R-NU
-  R-U
-  R-Ucu

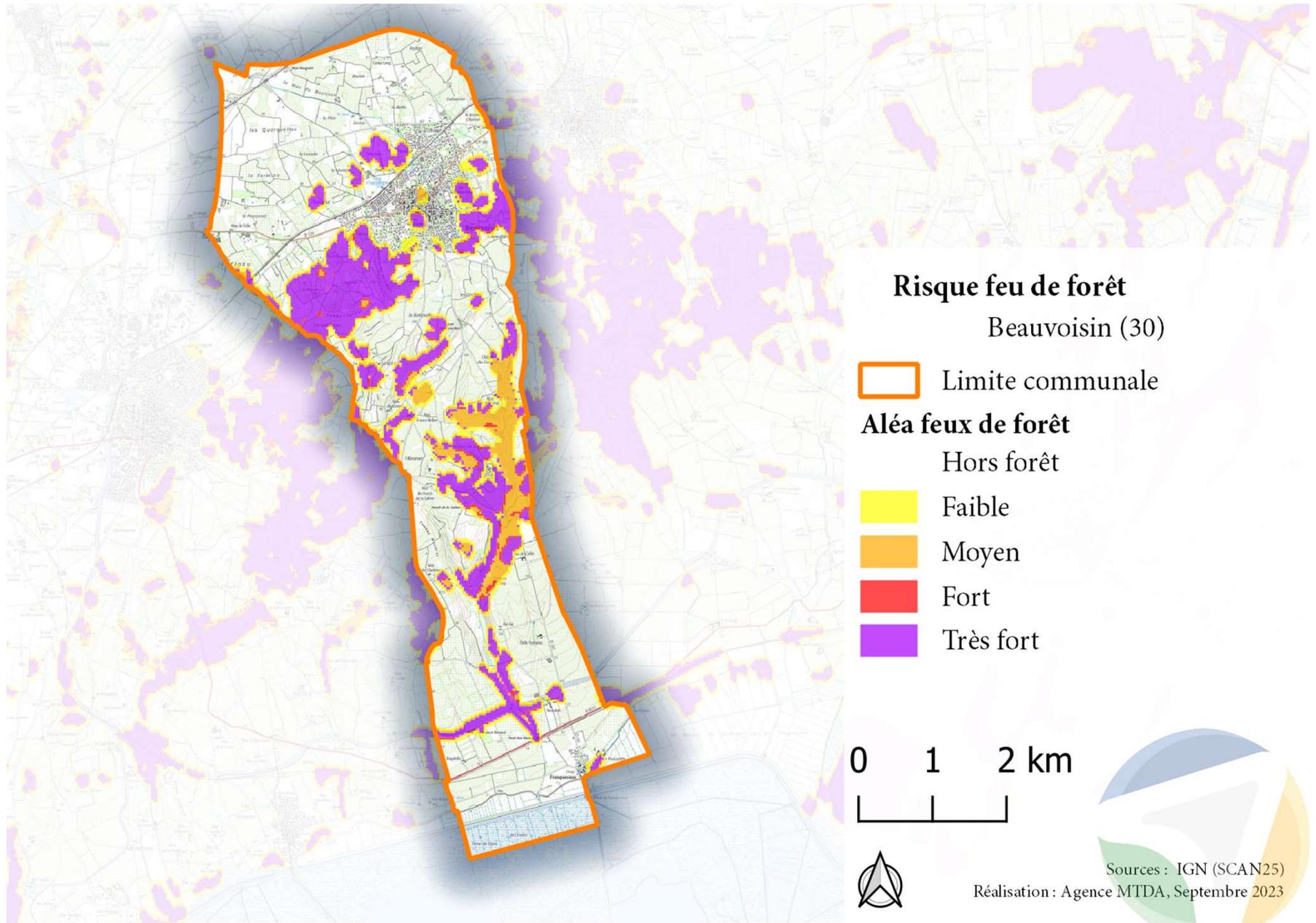


Sources : IGN (SCAN25), DREAL, DDTM  
Réalisation : Agence MTDA, Septembre 2023

Inondation



**Ruissellement et débordement**



**Risque feu de forêt**  
Beauvoisin (30)

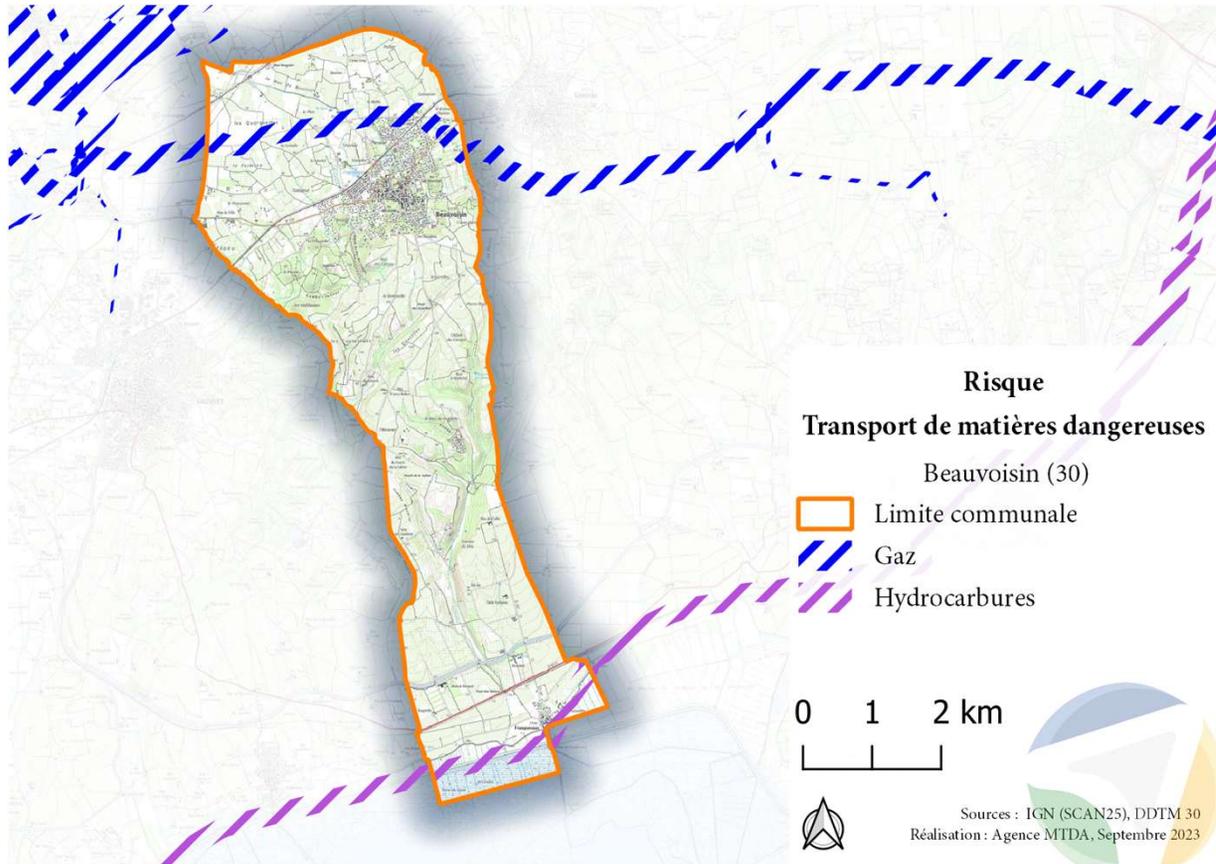
-  Limite communale
- Aléa feu de forêt**
- Hors forêt
-  Faible
-  Moyen
-  Fort
-  Très fort

0 1 2 km



Sources : IGN (SCAN25)  
Réalisation : Agence MTDA, Septembre 2023

**Aléa feu de forêt**



- Transport de matières dangereuses
- Risque minier (PAC 2010 - existence d'un risque minier potentiel mais non prioritaire)
- 4 ICPE : installations classées pour la protection de l'environnement
- Risque rupture de barrage
- Nuisances sonores : LGV classée en catégorie 2 (*carte de classement sonore*)

### Quelles sont les conséquences pour le PLU ?

- Prise en compte des risques dans la délimitation des zones constructibles.
- Eviter les risques ou affiner la connaissance du risque

#### Enjeux Risques naturels et technologiques Beauvoisin (30)

-  Limite communale
-  Sensibilité rédhibitoire
-  Sensibilité majeure
-  Sensibilité forte
-  Sensibilité modérée

0 1 2 km




Sources : IGN (SCAN25), DREAL Occitanie  
Réalisation : Agence MTD, Novembre 2023

# Echanges avec la salle



Une quarantaine de personnes étaient présentes.

A la fin de la présentation, un temps d'échanges avec la population a permis de répondre aux différentes questions. Les principaux thèmes abordés ont été :

- ✓ La protection contre le risque incendie: les marges d'actions.

*Tout d'abord, les obligations légales de débroussaillage ont été rappelées (50 mètres autour des habitations). Ces obligations ne sont pas toujours respectées par les propriétaires (campagne de contrôle à venir).*

*La commune travaille également sur le renforcement et l'extension du réseaux incendie mais ces investissements sont coûteux et vont se faire progressivement.*

- ✓ Le risque inondation : rappel des problématiques qui se posent sur la commune.

*La commune a engagé parallèlement au PLU, des études concernant le schéma de gestion des eaux pluviales. L'objectif de d'identifier les points noirs actuels et de proposer des solutions techniques, mais également de prendre en compte au mieux l'impact du ruissellement pluvial dans les futurs projets urbains afin de ne pas aggraver le risque et de programmer la mise en place d'ouvrages adaptés.*

- ✓ La problématique des écoles qui sont aujourd'hui sous dimensionnées et avec une localisation de l'école maternelle et l'école primaire sur deux sites différents

(problème d'organisation et de déplacements...).

*Une réflexion sur la réorganisation des écoles doit être menée dans le cadre du PLU afin de trouver les solutions techniques et financières les plus adaptées, notamment au regard des potentialités foncières.*

- ✓ Les nuisances sonores, liées notamment à la zone industrielle de Vauvert et au fret aérien.

*Le PLU de Beauvoisin ne permet pas d'agir directement sur ces nuisances qui impactent la commune.*

- ✓ L'analyse du potentiel foncier mobilisable.

*Un premier travail d'analyse a été entrepris dans le cadre du diagnostic et présenté aux élus. Ce travail va être finalisé durant la phase PADD (projet communal). Cela va permettre d'identifier les terrains non bâtis (« dents creuses »), les possibilités de division foncière, ainsi que les secteurs de projet potentiels au sein de la zone urbaine ou en périphérie immédiate. Cela permettra aux élus de travailler sur des arbitrages et de définir un projet urbain en cohérence avec l'ambition démographique de la commune (souhait d'un développement maîtrisé avec en priorité une remise à niveau progressive des équipements et réseaux).*

- ✓ Le support de présentation du diagnostic sera mise en ligne sur la site internet de la commune.